

## Note de synthèse

# Tout savoir sur le Programme cadre 10 : Programme cadre de recherche et d'innovation de l'Union européenne

Le 16 juillet 2025, la Commission européenne a présenté sa proposition relative au nouveau programme-cadre pour la recherche et l'innovation pour la période 2028-2034 (PC10). Il constitue le principal outil de financement direct de l'Union européenne pour les actions de recherche, de développement et d'innovation.

Comme l'avait annoncé la présidente Ursula von der Leyen en mai 2025, le PC10 restera un programme de financement indépendant, mais sera étroitement aligné sur le nouveau Fonds européen pour la compétitivité (FEC), en particulier dans le cadre du pilier II.

- **Budget**

La proposition de la Commission prévoit une augmentation budgétaire significative pour cette nouvelle période de financement 2028-2034. En effet, le PC10 devrait recevoir un budget de 175 milliards EUR soit près du double des 95,5 milliards EUR alloués au programme actuel (2021-2027).

- **Structure**

Le PC10 introduit une série de changements structurels et stratégiques visant à renforcer l'impact, à simplifier la participation et à s'aligner plus étroitement sur les priorités politiques plus larges de l'UE. La Commission prévoit de remplacer l'architecture actuelle du programme par une nouvelle structure reposant sur quatre piliers :

- **Le pilier I « Excellence scientifique »**

Ce pilier vise à renforcer la base scientifique de l'UE, à attirer les meilleurs talents et à promouvoir l'excellence de la recherche en Europe. Il couvre le Conseil européen de la recherche (CER), les actions Marie Skłodowska-Curie et la science au service des politiques de l'UE par l'intermédiaire du Centre commun de recherche.

Le CER sera élargi afin d'accroître sa capacité à soutenir la recherche de pointe, en mettant l'accent sur le financement d'excellents chercheurs et de leurs équipes selon une approche « Choose Europe ».

**Budget indicatif : 44 milliards d'euros**

- **Le pilier 2 « Compétitivité et société »**

Ce pilier vise à soutenir la recherche collaborative et l'innovation dans des domaines à fort impact sociétal. Le volet compétitivité utilise une nouvelle structure basée sur quatre thématiques, remplaçant les clusters traditionnels d'Horizon Europe:

- Transition propre et décarbonisation industrielle,
- Santé, biotechnologie, agriculture et bioéconomie,
- Leadership digital,
- Résilience, sécurité, industrie de la défense et espace.

Le volet société comprend les missions de l'UE, le nouveau Bauhaus européen (NEB) et les défis sociétaux mondiaux.

**Budget indicatif : 75,9 milliards d'euros**

- **Le pilier 3 « Innovation »**

Ce pilier vise à soutenir l'innovation en Europe, en mettant l'accent sur la promotion du développement de nouveaux produits, services et modèles économiques. Le Conseil européen de l'innovation (CEI) sera renforcé afin de financer des projets disruptifs à haut risque selon une approche progressive, avec une attention particulière portée aux startups actives dans le domaine de la défense et des technologies à double usage.

**Budget indicatif : 38,8 milliards d'euros**

- **Le pilier 4 « Espace européen de la recherche »**

à soutenir le développement d'un Espace européen de la recherche (EER) unifié, en mettant l'accent sur la promotion de l'excellence, l'inclusivité et l'impact. Il soutient également, ce qui est nouveau, le développement et l'exploitation d'infrastructures de recherche et de technologie.

**Budget indicatif : 16,3 milliards d'euros**

- **Moonshot projects**

De plus, Horizon Europe, étroitement lié au Fonds européen pour la compétitivité, aura la capacité de développer des « projets ambitieux ». Ces projets passeraient de la recherche à la démonstration et au déploiement dans le monde réel. Ils seraient soutenus par un financement commun provenant de l'UE (Horizon Europe et le Fonds européen pour la compétitivité), de sources nationales, publiques et privées.

Ces projets ambitieux favoriseraient les progrès dans des domaines tels que : le futur collisionneur circulaire, l'aviation propre, l'informatique quantique, l'IA de nouvelle génération, la souveraineté des données, les transports et la mobilité automatisés, les thérapies régénératives, l'énergie de fusion, l'économie spatiale, la pollution zéro de l'eau et l'observation des océans.

La proposition est maintenant en négociations entre le Parlement européen, les 27 États membres et la Commission européenne. Un accord final est attendu d'ici la fin de 2027.

**AQUIMER suivra de près ces négociations afin de pouvoir tenir informés nos adhérents des futurs financements disponibles ainsi que ceux des fonds structurels de type FEAMPA.**